

Qu'est-ce qu'une coccinelle ?

Les coccinelles appartiennent à l'ordre des coléoptères, insectes dont les ailes antérieures, les élytres, sont rigides et forment comme une coque de protection sur l'insecte au repos (*coléo* signifiant « fourreau » et *ptère* signifiant « aile »).

Toutes les coccinelles partagent les caractères suivants, qui permettent de les distinguer des autres coléoptères :

- les antennes se terminent en massues ;
- le dernier article des palpes maxillaires, situés sur l'équivalent des mâchoires, a une forme de fer de hache ;
- le tarse, segment situé à l'extrémité des pattes, est composé de quatre articles, dont seulement trois sont bien visibles.

Pas de panique ! Il est rarement nécessaire de se pencher sur les palpes maxillaires ou les tarses afin de différencier les coccinelles des autres familles de coléoptères. La forme des antennes, plus facile à observer, permet d'écarter une partie des insectes avec lesquels il existe un risque de confusion, telles les chrysomèles. Mais c'est surtout l'habitude d'observation qui facilite la reconnaissance des coccinelles, notamment pour les plus petites espèces qui mesurent quelques millimètres et que l'on peut confondre avec d'autres insectes.

Diversité de motifs et de formes

Il existe évidemment des espèces rouge vif comme l'emblématique coccinelle à sept points *Coccinella septempunctata*, mais la palette de couleurs s'étend du beige au noir, en passant par le jaune, le rose et l'orangé.



Coccinelle asiatique *Harmonia axyridis* © Jacques Rivière



Coccinelle à sept points *Coccinella septempunctata*

© Jacques Rivière



Coccinelle rose *Oenopia conglobata*

© Yannick Tanneau



Coccinelle à 22 points *Psyllobora vigintiduopunctata*

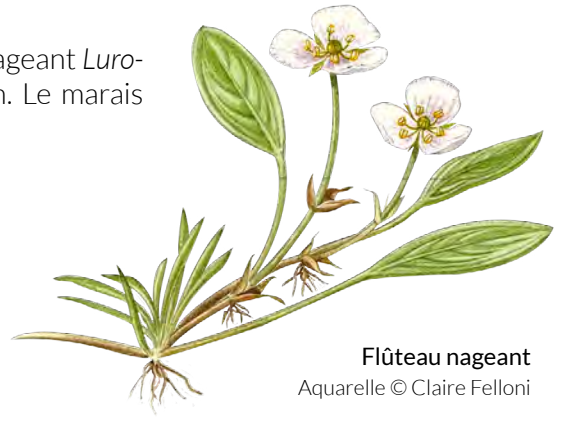
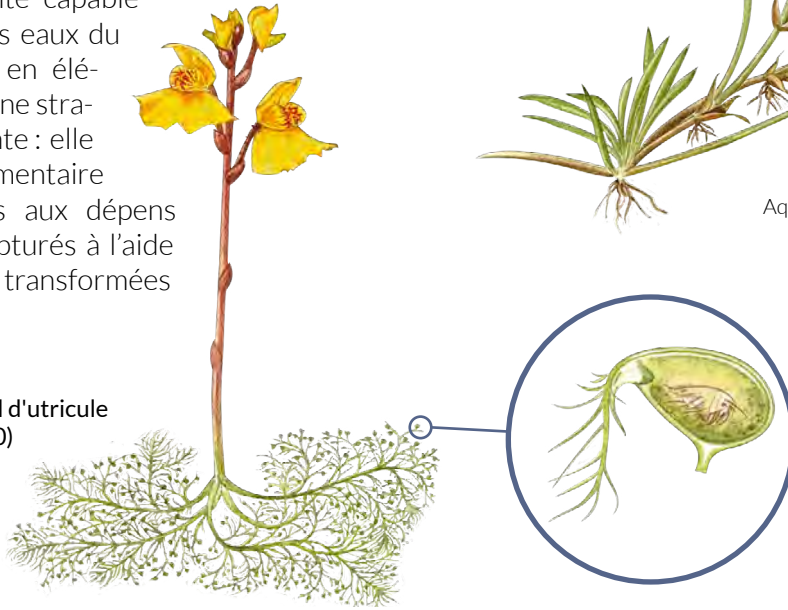
© Bénédicte Maurouard

Localisé dans les fossés et les dépressions humides, le flûteau nageant *Luronium natans* est une plante rare, protégée au niveau européen. Le marais accueille l'une des plus belles populations de la région.

L'utriculaire est une plante capable de se développer dans les eaux du marais les plus pauvres en éléments minéraux, grâce à une stratégie alimentaire étonnante : elle s'offre un apport complémentaire en substances nutritives aux dépens d'animaux minuscules, capturés à l'aide de feuilles subaquatiques transformées en outres ou « utricules ».

Utriculaire et détail d'utricule
(grossissement $\times 30$)

© Claire Felloni



Flûteau nageant

Aquarelle © Claire Felloni



La libellule à quatre taches *Libellula quadrimaculata* et le crocothémis écarlate *Crocothemis erythraea* font partie des 42 espèces de libellules inventoriées sur le site ces dernières années.

Libellule à quatre taches
Libellula quadrimaculata

© Christophe Aubert



Crocothémis écarlate
Crocothemis erythraea

© Christophe Aubert

Printemps

Mars-mai : on commence à parler de sécheresse, avec beaucoup moins de précipitations (-45% sur l'ensemble de la France), un ensoleillement à +9% ainsi qu'une moyenne des températures de +1,4°C.

Sur cette période dans le département de l'Orne plus de 80 observations nous sont remontées. Le cortège s'agrandit avec des espèces comme le gazé *Aporia crataegi* à Boissy-Maugis le 21 mai, mais ce papillon restera rare en 2022. Sont également observés le petit collier argenté *Boloria selene* en forêt de Gouffern, la thécla de la ronce *Callophrys rubi* à Condeau et dans la forêt de Bourse, l'hésperie du brome *Carterocephalus palaemon* sur Gouffern. L'azuré des nerpruns *Celastrina argiolus* papillonne en mars-avril, mais il semblerait que les observations soient moins nombreuses que l'année dernière. Le fadet *Coenonympha pamphilus* vole sur Le Sap, La Chapelle-Montligeon et Boissy-Maugis, le point de Hongrie *Erynnis tages* sur Aunay-les-Bois. Le 24 avril, le flambé *Iphiclides podalirius* est vu autour de la forêt de Bourse, quelques mégères *Lasiommata megera* à Saint-Aubin-de-Bonneval et Beauvain, la piéride du lotier *Leptidea sinapsis* sur Boissy-Maugis. Un cuivré commun *Lycaena phlaeas* vole à la Lambonnière à Pervençères. En nombre dans plusieurs communes, le tircis *Pararge aegeria* est bien présent. À partir du 16 mai un cortège de belles dames *Vanessa cardui* commence à migrer dans l'Orne.

Été

Juin-août : un été avec des températures en moyenne de 22°C et plusieurs pics de chaleurs durant plusieurs jours. Cette hausse importante a probablement eu un impact sur le constat lépidoptérologique de cette année. Quelques observations méritent l'attention. Parmi celles-ci notons la présence des deux espèces de mars changeant (petit et grand mars) observées à Saint-Aubin-de-Bonneval le 21 juin et le 6 juillet aux Ventes-de-Bourses pour le petit mars changeant *Apatura ilia* et le 22 juin dans la forêt d'Écouves, le 6 juillet aux Ventes-de-Bourse pour le grand mars changeant *Apatura iris*. L'observation de la seconde espèce est bien plus rare que la première.

Le tristan *Aphantopus hyperanthus* est vu à Beauvain et aux Ventes-de-Bourses le 26 juin et le 6 juillet. Le gazé *Aporia crataegi* est observé aux Ventes-de-Bourses, Coulonges-sur-Sarthe et Verrières les 6, 14 et 15 juin. Le tabac d'Espagne *Argynnis paphia* commence à voler : première observation le 26 juin à Beauvain puis le 6 juillet aux Ventes-de-Bourses, et le 17 et le 29 juillet à la Butte des Rocs à Igé. Le nacré de la ronce *Brenthis daphne* est observé le

2 juin et le 6 juillet dans la forêt de Bourse, le 15 juin et le 17 juillet à Verrières, tandis que la petite violette *Boloria dia* vole sur Igé aux Buttes des Rocs.

Le 30 août, le brun du pélargonium *Cacyreus marshalli* arrivé historiquement dans l'Orne le 20 septembre 2020 (en provenance d'Afrique du Sud) développe sa conquête du territoire ornais et normand. Mais la question de son adaptation climatique en Normandie pendant l'hiver reste en suspens, il s'abrite dans les potées de pélargoniums mises à l'abri durant la mauvaise saison. Il est noté à Sérigny en 2022.



Le brun du pélargonium *Cacyreus marshalli* le 21 juillet 2022

© François Radigue

Automne

Septembre-novembre : en début de cet automne les températures sont quasi estivales, 23°C à la mi-octobre. Le souci *Colias crocea* devient le papillon le plus commun dans la campagne et ce jusqu'à la fin de novembre. Il est partout, omniprésent dans les champs de luzernes, mais aussi presque dans chaque parcelle...



Le souci *Colias crocea* le 30 août 2022 à Saint-Nicolas-des-Bois

© Yannick Tanneau



Ici, le mâle, bien différent de la femelle et des jeunes, arbore un manteau brun-roux, un capuchon gris-perle, un masque et une queue noirs.

Il est le premier de retour dans l'Orne après un départ entre mi-mars et mi-avril du site d'hivernage africain (Éthiopie et Somalie), revenant via la péninsule arabique, le Moyen-Orient puis la Turquie. À peine arrivé, il affirme son territoire par des cris émis depuis de hauts perchoirs parsemant son territoire de nidification.

Comme les juvéniles, la femelle arbore des couleurs ternes lui permettant de se camoufler sur son nid lorsqu'elle couve. Une palette de tons bruns habille l'oiselle : brun terne dessus, brun-gris sur la tête, brun-roux sur les parties supérieures, le croupion et la queue. De légères marques écailleuses sont parfois visibles.



Henri Olivier, abbé lichénologue

par Nicole Lottin

Il y a cent ans, disparaissait un grand lichénologue ornaïse dont la notoriété dépassait alors les limites de la France. Il s'agit d'Henri Olivier (1849-1922), curé de Bazoches-au-Houlme ; son nom reste attaché à celui des lichens auxquels il a consacré tout son temps libre pendant près de cinquante ans.

Des origines ornaïses

Henri Olivier voit le jour dans le Perche, à Saint-Hilaire-lès-Mortagne, le 5 janvier 1849, dans une famille d'humbles et courageux cultivateurs très attachés au respect du travail et au sens du devoir. La famille déménage à la Chapelle-Viel, dans le pays d'Ouche puis à Champs où le jeune Henri prend ses premières leçons de latin avec le curé Godier.

En 1862, il entre en septième au petit séminaire de Sées où il fait ses études jusqu'à la philosophie. C'est là qu'il rencontre l'abbé Eugène Belin, professeur d'histoire naturelle et notamment de botanique qui l'initie à l'étude méthodique des espèces, lui apprend et lui donne le goût de l'herborisation lors d'excursions puis le forme à l'étude anatomique et microscopique des plantes. « C'est dans les leçons de l'abbé Belin que Henri Olivier a puisé le goût des travaux descriptifs auxquels il s'est surtout adonné », disait l'abbé Arthur-Louis Letacq.

C'est aussi au petit séminaire que Henri Olivier connaît Arthur-Louis Letacq. Ils suivent des cours similaires et participent ensemble aux excursions botaniques organisées par leur professeur, l'abbé Belin qui, témoin des dispositions de ses deux élèves pour l'étude des plantes, leur demande alors de s'occuper du jardin botanique du séminaire. « Ce travail en commun fut le principe d'une longue amitié qui ne devait s'éteindre qu'à la mort », écrivit l'abbé Letacq.

Au grand séminaire, Henri Olivier étudie la théologie, l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, la langue hébraïque... et acquiert par un travail assidu des connaissances très étendues de la science sacrée. Ses temps libres sont consacrés à la botanique. Il herborise sur les communes de son enfance



Portrait de l'abbé Henri Olivier
DR

: la Chapelle-Viel, Champs, les régions de l'Aigle et de Mortagne... Il complète ainsi des études anciennes et établit des comparaisons entre la flore sagienne et la flore percheronne. Tous ces travaux feront l'objet d'une publication en 1877.

Une vie entre lichens et religion

Ordonné prêtre le 30 mai 1874, Henri Olivier est nommé vicaire de Bazoches-au-Houlme puis curé d'Autheuil (1880) et de Bivilliers (1886). À sa demande, il redevient vicaire de Bazoches-au-Houlme le 5 décembre 1892. Il retrouve alors la paroisse des premières années de son ministère. Il partagera trente ans de sa vie sacerdotale avec ses chers paroissiens du Houlme qui ne cesseront de lui témoigner estime et considération.

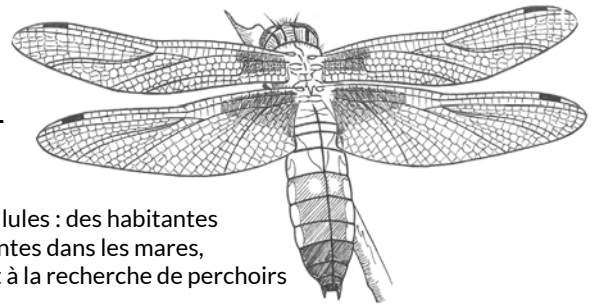
C'est après son arrivée à Bazoches-au-Houlme qu'il s'est lié d'amitié avec Pierre Tranquille Husnot, un voisin de Cahan qui étudie les mousses et les hépatiques... Il ne le suivra pas dans ses études bryologiques mais d'autres botanistes tels qu'Auguste Le Prévost, Nicolas Malbranche et surtout Louis Alphonse de Brébisson lui ouvrent les portes de la lichénologie.

Ses travaux de recherche sur les lichens occupent une partie de son temps libre. Ses recherches sont d'abord locales : Bazoches-au-Houlme, le Perche, l'Orne, le Calvados limitrophe... Il voyage peu et ne participe que très rarement aux sorties organisées par la Société linnéenne de Normandie ou la Société historique et archéologique de l'Orne (SHAO). Solitaire, chercheur opiniâtre, il récolte, collecte, observe minutieusement à la loupe et au

Créer une mare naturelle

Texte et dessins de **Morvan Debroize**, Parc naturel régional Normandie-Maine

Autrefois nombreuses dans les campagnes bocagères, les mares et les zones humides sont aujourd'hui en forte régression. Ces oasis de biodiversité sont indispensables à la survie d'espèces menacées, comme les amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons) ainsi que de nombreux insectes, à l'image des libellules et des demoiselles. Creuser une mare dans son jardin, c'est donner un coup de pouce à la faune et à la flore aquatiques, tout en construisant un véritable élément paysager de votre jardin.



Les libellules : des habitantes récurrentes dans les mares, souvent à la recherche de perchoirs

Quelques règles à respecter

Emplacement et orientation

Choisissez un terrain plat, de préférence dans un secteur qui recueillera facilement les eaux de pluie (cuvette). La lumière est indispensable ! Si de l'ombre vient abriter une partie de la mare dans la journée, c'est encore mieux. À vous de trouver l'équilibre !

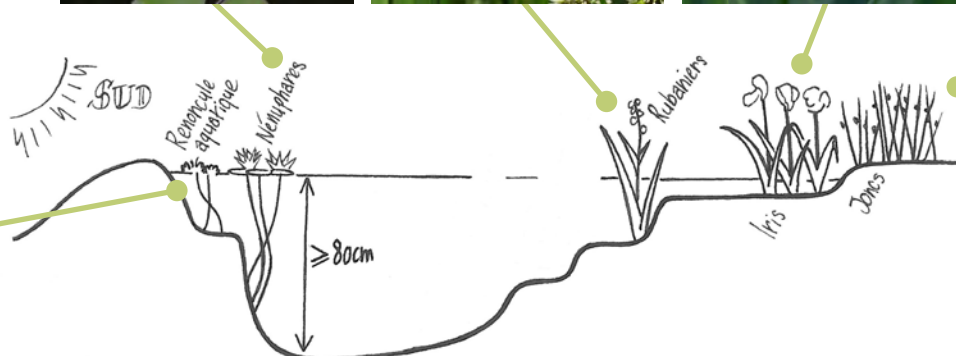
Évitez la proximité immédiate des grands arbres, qui pourrait causer une accumulation de feuilles dans la mare.

Creuser la mare

Généralement, une mare naturelle ne fait pas plus d'un mètre de profondeur et est comprise entre 3 et 100m² de surface. Selon la taille souhaitée, vous pouvez la creuser à la main avec une pelle et une

pioche ou à l'aide d'une pelle mécanique hydraulique (ex. : mini-pelle à godet). La terre extraite peut servir à façonner une partie de vos berges. En cas de trop plein, pour éviter tout débordement de votre mare, vous pouvez d'ores et déjà prévoir à proximité une petite zone de récupération et de transition entre votre mare et le jardin.

La zone la plus profonde de votre mare se trouvera généralement au centre : au minimum 80 cm, afin de préserver cette zone du gel et de la sécheresse. Sculptez ensuite des berges sinueuses en pente douce pour favoriser l'installation de végétaux aquatiques. N'apportez ni plantes ni animaux, la colonisation se fera toute seule.



Coupe de la mare et espèces végétales susceptibles de s'installer : nénuphar, rubanier dressé *Sparganium erectum*, iris des marais *Iris pseudacorus*, jonc aggloméré *Juncus conglomeratus*

Photos © Jacques Rivière